

COMITE DE PILOTAGE USA CR DU 10/11/2011

Liste des présents en annexe

Introduction de Robert Volut, Président de la FICT, qui a insisté sur la mobilisation de la l'administration et sur les aspects commerciaux.

Il faut développer la culture à l'export en France et s'inspirer de ce que les autres Etats membres ont mis en place pour pénétrer le marché américain.

Un problème de disponibilité des agents des services vétérinaires pour suivre les établissements qui s'engagent dans une démarche pour exporter vers les USA a été soulevé à plusieurs reprises.

Jocelyn Mérot précise qu'un gros travail de motivation et de sensibilisation des entreprises d'une part et des DDPP et de DGAL a été fait pour déployer les ressources nécessaires au travail d'agrément des entreprises. Nous sommes tout à fait conscients que même si les négociations avec les USA sont longues et laborieuses, les démarches ont débuté avec succès et nous espérons que le plan d'actions prévu devrait nous permettre d'aller au bout de la démarche.

Il est rappelé l'importance de l'agrément USDA qui peut être un facilitateur pour accéder à des marchés vers d'autres destinations (Japon, Chine, Corée etc....)

Eldjida Makhloufi informe que le dossier USA / charcuterie sèche a été proposé à la DGAL en priorité 1.

1 → Approbation du CR du 8 septembre 2011

Pas de remarques le CR est approuvé.

2 → Debrief de la formation USDA à l'Arzacq

La formation par des consultants américains, anciens auditeurs USDA à Arzacq s'est déroulée du 26 au 30 septembre 2011. Dans l'ensemble la formation était intéressante et enrichissante.

Il est fait le constat suivant :

- qu'il y a un gros travail à faire de part et d'autre (entreprises et administration).
- Qu'il est important que les DDPP s'impliquent davantage
- qu'il y a également un vrai problème de ressources en personnel au niveau des DDPP.
- Qu'il y a des incontournables sur la surveillance des CCP.
- Qu'il faut mettre en place un processus d'accompagnement des entreprises jusqu'à l'agrément.
- Faire évoluer dans les 6 à 12 mois la note de service de la DGAL sur les fréquences des inspections spécifiques exigées par l'USDA car aujourd'hui il y a un problème de ressources sur la fréquence de suivi.

Audit privés : 4 entreprises ont été auditées du 4 au 7/10/11. Il ressort des rapports d'audit des points concernant les entreprises mais également l'administration et en particulier pour les abattoirs un problème sur le nombre d'incisions réglementaires exigées au niveau communautaire qui ne sont pas réalisées. Des pistes pour trouver des solutions ont été proposées, à savoir ralentir la cadence quand il y a des productions américaines ou prévoir des inspecteurs en renfort. Par exemple, Hénaff dispose de deux outils d'abattage avec des cadences différentes : 40 porcs/h sur l'un et 250 porcs/h. sur l'autre. Le facteur limitant est l'inspection quotidienne, mais il semble possible de trouver une solution.

Une autre piste est l'inspection visuelle qui est basée sur le risque. Elle est suffisante en routine lorsque tous les commémoratifs sont satisfaisants et dans le cas d'anomalie alors des incisions sont réalisées. Des accords d'équivalence existent avec le DK, DE, NL. En France, une saisine de l'ANSES applicable en France est prévue courant 2012 après la publication de l'avis de l'ANSES sur « l'inspection visuelle basée sur le risque »

Jocelyn Mérot préconise de présenter à la DGAL les différents points bloquants et que chaque entreprise adresse également un courrier à leur préfet via leur DDPP pour l'alerter sur la mise en œuvre de la démarche d'agrément USDA. Il pense qu'il sera possible de trouver une solution ponctuelle pour ajouter du personnel sur certains départements.

Il est important qu'il y ait un vrai partenariat avec les entreprises et les services vétérinaires.

Le compte rendu détaillé de cette formation est accessible sur le site de FAM

<http://fam.elypsia.fr/International/Exportations/Appui-aux-exportateurs/Evenements/Formation-Exporter-aux-USA>

Décision : adresser un courrier à la DGAL et pour plus d'impact, chaque entreprise doit faire parvenir également un courrier à leur DDPP sur les points bloquants avec copie au préfet du département.

Jocelyn Mérot propose que le projet de courrier aux préfets soit validé par le COPIL USA avant envoi.

Faire part via Inaporc à JL Angot (CVO) des problèmes de ressources sur les USA (problématiques abattoirs et suivi export)

→ Programme d'action à venir :

- Organiser une nouvelle formation USA courant 2012 soit avec les mêmes intervenants soit avec d'autres. Avec le même format DDPP/DGAL/entreprises. Les avis sont partagés sur le choix des intervenants. En reprenant les mêmes intervenants, certains pensent qu'il sera plus évident d'évaluer les progrès réalisés. En faisant appel à de nouveaux intervenants, cela permettrait d'avoir un nouvel avis sur l'entreprise et de se préparer ainsi au mieux pour l'audit officiel qui dépend de la vision ponctuelle d'un seul auditeur.
- Il faut environ 3 pré-audits avant l'audit officiel.
- Plan d'action de l'administration, rapport d'inspection vétérinaire DDPP (historique des enregistrements)
- Identifier les entreprises intéressées (saucisson sec, jambon sec) pour des raisons de logistiques

3 → Plan d'actions

→ Actions déjà réalisées

- Formation d'un groupe de travail spécifique par la FICT : COPIL USA,
- Etude UBIFRANCE/FICT sur l'évaluation des enjeux commerciaux de l'exportation de charcuterie sèche aux USA,
- Formation par des consultants américains, anciens auditeurs USDA à Arzacq du 26 au 30 septembre 2011. (Le bilan de la formation est disponible sur le site de FranceAgriMer : <http://fam.elypsia.fr/International/Exportations/Appui-aux-exportateurs/Evenements/Formation-Exporter-aux-USA>)
- Audits d'entreprises candidates (4 audits déjà réalisés). du 3 au 7 octobre 2011

→ Actions 2012

- Mission de contact avec les opérateurs et services de contrôle italiens et espagnols
- Réaliser un document de synthèse bibliographique sur la sécurité sanitaire des produits de charcuteries sèches qui apporte des éléments scientifiques de connaissance sur le procédé, la maîtrise, l'assainissement et les caractéristiques physicochimiques des produits permettant de satisfaire les exigences des autorités sanitaires des pays importateurs ».
- Audits d'entreprises candidates
- Finaliser fin d'année des dossiers d'agrément à présenter aux autorités américaines
- Négociations officielles avec l'USDA et lobbying par les opérateurs à Washington.
- Organiser une mission en Italie début 2012 et en Espagne au printemps 2012, afin d'analyser la façon de procéder des entreprises italiennes et espagnoles et des services de contrôle vis-à-vis des exigences USDA.

A faire :

- **Optimiser les forces des agents des DDPP dans le suivi des établissements export USA + encadrement et accompagnement des entreprises**
- **Faire parvenir un courrier à la DGAL, aux DDPP + copie aux préfets sur les points bloquants**
- **Réaliser une bibliographie sur salmonelles et listeria**
- **Organiser la mission contact en Italie début 2012**
- **Organiser d'une autre formation (entreprises + DDPP + DGAL) avec des audits privés 2^{ème} trimestre 2012**
- **Actualiser la réglementation USDA (FAM +DGAL)**
- **Réaliser un guide USA**

Des dates seront proposées ultérieurement pour la prochaine réunion du Comité de Pilotage qui devrait se tenir début d'année 2012 après la mission de contact Italie.
